



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : médecine polyvalente et gériatrique

Pôle de rattachement : Pôle de gériatrie (médecine polyvalente gériatrique - SSR gériatriques - USLD - EHPAD - consultation mémoire - EMG - équipe mobile gérontologique de territoire - hôpital de jour gériatrique - accueil de jour - plateforme de répit - LISP - EMSP - unité douleur)

Chef de service : Docteur Gaëlle MALARD, gaelle.malard@ch-bourges.fr, secrétariat 02.48.48.59.48

Composition de l'équipe médicale : 3 praticiens

Nombre de lits : 29 lits (dont 6 lits soins palliatifs)

Nombre de places :

Plateau technique : Filière gériatrique complète

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours Chef de service CHU de Tours

Nom du service Médecine Gériatrique

Pôle de rattachement : Vieillesse

Chef de service : Dr Marc Mennecart, m.mennecart@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 37 13

Composition

1 PU- PH

2 ETP PH et 2 CCA sur le court séjour gériatrique (+ 2 ETP PH lors de l'extension capacitaire à 42 lits)

1 ETP PH sur l'équipe mobile gériatrique intra hospitalière

1 ETP PH sur l'Equipe mobile extra hospitalière (0,5 ETP gériatre et 0,5 ETP gérontopsychiatre)

1 Assistant partagé avec Blois

Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs avec une extension capacitaire prévue à 42 lits (septembre 2021)

Nombre de places : 25 pour passer à 42 en septembre 2021

Plateau technique : celui du CHU

Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)

Une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)

5. Missions confiées

Fonctionnement normal du service avec participation à l'ensemble de la filière gériatrique (consultation mémoire, équipes mobiles...)

Multi-projets dans le cadre du GHT.

Au CHU de Tours 50% :

Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi-journée par semaine), à l'activité des équipes mobiles gériatriques, à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU)

Participation aux staffs de service.

Participation à l'enseignement des étudiants et des internes (1 staff d'enseignement par semaine).

6. Les compétences à développer

En fonction de l'orientation professionnelle souhaitée

CHU :

Appropriation de la démarche médico-psycho-sociale avec prise en charge globale. Apprentissage de la responsabilité médicale d'un médecin senior, de la délégation à un interne. Vie en équipe médicale et paramédicale

Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire

Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin-pharmacien),

Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés

Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique

Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques

Approche du lien ville hôpital, du travail en réseau, du territoire de santé.

Apprentissage du fonctionnement avec les autres services.

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : une astreinte

- Au CHU de Tours : une astreinte de sécurité en médecine gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)

8. Les valences (enseignement/ recherche)

Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles (visioconférence)

Veille documentaire hebdomadaire

Informations sur les congrès régionaux et nationaux

Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
activité au sein d'une filière gériatrique, activité possible également en SSR, en équipe mobile de soins palliatifs
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien - prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Télé médecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires